

L'énergie

En ce qui concerne la question des sources d'énergie de remplacement, je me réjouis que le député d'en face ait soulevé certaines questions dans son préambule, car le bilan du gouvernement à cet égard se caractérise par des améliorations constantes depuis, par exemple, ses premiers efforts dans le domaine de l'énergie solaire, en 1978. La Chambre se souviendra sans doute qu'à cette époque le gouvernement a accordé des crédits totalisant presque 400 millions de dollars pour permettre de réaliser de nouveaux travaux de recherche appliquée en matière d'énergies renouvelables, en particulier dans le domaine de l'énergie solaire. Ces programmes ont déjà commencé à donner des résultats prometteurs. Bien que l'utilisation de l'énergie solaire ne soit pas encore rendue à un stade où elle pourrait permettre d'importantes économies de pétrole, je suis convaincu que, même si nous ne nous attendons pas à des résultats spectaculaires dans l'immédiat, nous devons effectuer de tels investissements dans ce qui constitue une industrie nationale nous réservant de grandes possibilités.

Récemment, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a annoncé l'expansion des programmes fédéraux destinés à développer la technologie solaire au Canada, y compris un programme prévoyant la construction d'un certain nombre de logements chauffés partiellement ou intégralement grâce à des chauffe-eau solaires.

En ce qui concerne l'énergie solaire, de même qu'un certain nombre d'autres sources d'énergie renouvelables, comme l'énergie éolienne ou marémotrice, ou la biomasse, la technologie au Canada en est encore à ses premiers pas; mais, compte tenu des crédits importants que le gouvernement fédéral projette d'allouer aux programmes de mise en valeur, ceux-ci ne pourront que connaître le succès.

J'ajouterai que, de ce côté-ci de la Chambre, nous nous réjouissons que le gouvernement de l'Ontario ait récemment annoncé qu'il consacrerait aussi des fonds substantiels à l'exploitation de sources d'énergie renouvelables au Canada.

Je ferai remarquer, en outre, que le gouvernement a annoncé dans le discours du trône la création d'une société canadienne des formes nouvelles d'énergie. Cette société de la Couronne aura pour mandat de stimuler l'exploitation de nouvelles sources d'énergie renouvelables et non d'en faire uniquement la démonstration, au profit en particulier des petites entreprises canadiennes. La nouvelle société va entrer bientôt en activité. Des fonds ont été prévus pour ses débuts et la société Petro-Canada lui fournit pour le moment l'aide administrative dont elle a besoin pendant cette période.

J'espère être parvenu à vous donner une idée générale de la politique du gouvernement fédéral en matière d'approvisionnement énergétique grâce à ces quelques observations sur nos richesses et nos possibilités en matière énergétique et à mes remarques sur les politiques visant à assurer à tous les Canadiens des sources d'approvisionnement suffisantes. J'espère par ailleurs être arrivé à vous convaincre de notre volonté de répondre aux besoins et d'agir aussi au niveau de la demande en vous parlant des initiatives qui ont été prises en matière d'économie et des nouveaux programmes d'exploitation des sources d'énergie renouvelables. Nous croyons qu'il ne suffit pas de chercher de nouvelles sources traditionnelles d'énergie au Canada. Les Canadiens doivent absolument admettre qu'il est indispensable de mettre au point des méthodes pour économiser l'énergie et exploiter les sources renouvelables.

J'espère qu'en exposant les principes et les objectifs du gouvernement dans le domaine énergétique et qu'en parlant de la croissance dynamique de notre économie dans ce secteur et des innombrables initiatives que nous avons prises en six mois, nous avons pu prouver à la Chambre que le gouvernement sert les intérêts du pays dans ce domaine. Les mesures prises par notre gouvernement ont contribué pour beaucoup à conjurer la menace qui, il n'y a pas si longtemps, pesait encore sur notre sécurité nationale en matière d'énergie. Nous annoncerons très bientôt de nouvelles initiatives dans ce domaine, fondées sur les décisions des six derniers mois et qui, à notre avis, permettront aux Canadiens de relever le très grave défi que posent l'approvisionnement et le prix de l'énergie, les problèmes de la répercussion de ce prix sur l'inflation et sur l'économie en général contre lesquels tous les pays se débattent en 1980. Mais je suis convaincu que les Canadiens peuvent relever ces défis mieux que tout autre pays industriel.

● (1730)

Des voix: Bravo!

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Monsieur l'Orateur, je suis ravi de participer au débat sur la motion présentée par le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson). Je vais commencer par rafraîchir la mémoire des députés quant à l'objet du débat en ce jour réservé à l'opposition. Il s'agit d'une procédure permettant à l'opposition de choisir un sujet donné et d'en débattre le pour et le contre; cela remplace en quelque sorte l'ancienne motion de subsides. J'ajoute à l'intention de ceux qui nous regardent à la télévision que c'est une des rares occasions qui se présentent à l'opposition de provoquer un débat sur une question qui, à son avis, est prioritaire.

Au début de l'après-midi, le député d'Etobicoke-Centre a lancé le débat avec talent, en proposant la motion suivante:

Que la Chambre condamne le gouvernement pour sa mauvaise gestion des ressources énergétiques du Canada et pour ses conséquences négatives sur le développement économique du pays et sa sécurité en matière d'énergie.

Mis à part peut-être les entretiens constitutionnels des premiers ministres provinciaux qui ont lieu aujourd'hui à Toronto et qui doivent se poursuivre demain quand la Chambre reprendra ce débat, rien n'est plus important à mon avis, et ne remet plus en cause l'unité de notre pays que la question de l'énergie et la politique, ou en l'occurrence l'absence de politique du gouvernement fédéral. D'après moi, il ne fait aucun doute qu'au moment des comptes, quoi qu'il advienne de la constitution de notre pays, qu'on la modifie et qu'on propose un fédéralisme renouvelé, le plus gros grief qu'on fera au gouvernement, ce sera sa position en matière d'énergie, sa politique ou son manque de politique dans ce domaine. Évidemment il y aurait beaucoup à en dire, car il y a de nombreux domaines où le gouvernement n'a pas fait preuve de la décision ni des connaissances ou autres qu'on attendait de lui. Naturellement, c'est ce que nous pensons dans l'opposition.

Je voudrais revenir brièvement sur les remarques du secrétaire parlementaire. J'ai été un peu déçu de l'entendre faire remarquer l'absence du député d'Etobicoke-Centre qui a déposé cette motion; mais c'est le ministre qui aurait dû être à la Chambre pour participer à ce débat. Il est responsable envers le contribuable canadien et ceux qui ne peuvent payer d'impôts parce qu'ils sont démunis—ils sont encore plus nombreux que les contribuables. Si le ministre est devenu arrogant, comme on l'en a accusé à diverses reprises et à juste titre, au